

Campagne d'emplois enseignants-chercheurs 2017
UPMC - Université Pierre et Marie Curie - Sorbonne Universités

IDENTIFICATION DE L'EMPLOI

Numéro de l'emploi
60MCF0419 (4383)

Composante
UFR INGENIERIE

Nature de l'emploi
Maître de conférences (Article 26-I-1)

Implantation
Campus Jussieu

Sections CNU
61 - Génie informatique, automatique et traitement du signal
60 - Mécanique, génie mécanique, génie civil

PROFIL

Systèmes multi-physiques et signaux sonores

TITRE ET RÉSUMÉ DU POSTE EN ANGLAIS

Multi-physical systems and sound signals

The candidate will integrate the newly-created S3 group of the STMS lab. His/Her research will consist in developing theoretical/experimental tools to study multi-physical nonlinear systems (modeling, simulation, control, analysis/synthesis) focusing on voice, musical instruments and audio systems.

EURAXESS RESEARCH FIELDS

Engineering

*Control engineering
Simulation engineering
Sound engineering
Systems engineering*

Physics

*Acoustics
Classical mechanics
Computational physics*

Technology

*Computer technology
Instrumentation technology
Sound technology*

ENSEIGNEMENT

Filières de formation concernées

Licence EEEA et Master Sciences pour l'Ingénieur (Spl)

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement

Le Maître de conférences recruté contribuera au renforcement des enseignements en génie informatique (langages de programmation, sûreté de fonctionnement des systèmes, génie logiciel, systèmes d'exploitation, temps réel), avec une emphase particulière pour les systèmes embarqués, notamment robotiques. Il prendra part aux enseignements de traitement du signal, en particulier des signaux sonores, à l'interface des systèmes électroniques, mécaniques et du logiciel. Il interviendra en licence dans le cadre des unités d'enseignement de programmation, de robotique et de traitement du signal, de même qu'en tronc commun de Master 1^{re} année ainsi qu'au sein de plusieurs spécialités en deuxième année. Il prendra une part importante aux enseignements par projet, notamment par l'élaboration, le suivi, et l'enseignement de travaux pratiques autour de nouvelles plateformes expérimentales à mettre en œuvre en robotique et systèmes embarqués. Il prendra également part aux ateliers de recherche encadrée (ARE). Il lui sera également demandé de s'investir dans les actions et unités d'orientation et d'insertion professionnelle (OIP).

RECHERCHE

1. Unité de recherche et équipe

L'activité de recherche prendra place dans l'une des plus importantes unités de recherche au niveau international sur le son et la musique (UMR STMS) au cœur de l'Institut de recherche et de coordination acoustique musique (IRCAM) ou les recherches scientifiques peuvent s'articuler à la création musicale. L'activité sera intégrée dans l'Equipe-Projet « Systèmes et Signaux Sonores » (S3), transverse aux équipes « Analyse et Synthèse des Sons » et « Acoustique Instrumentale », nouvellement créée en 2015. Cette équipe élabore des outils théoriques, technologiques et expérimentaux fortement innovants portant sur les systèmes multi-physiques et les signaux sonores qu'ils produisent. Les applications concernent les outils professionnels de création et de production au service du son et de la musique, la santé et la pédagogie.

2. Profil

La recherche à mener consistera à développer des outils théoriques et/ou expérimentaux pour l'étude de systèmes multi-physiques (modélisation, simulation, contrôle, analyse/synthèse, instrumentation), en se concentrant sur les thématiques de la production de la voix, les instruments de musique, l'interaction musicien/instrument, et/ou les systèmes audios.

Le candidat ou la candidate insèrera son projet de recherche dans ces thématiques et devra apporter des compétences dans plusieurs des domaines suivants : traitement du signal, théorie des systèmes et du contrôle, acoustique, mécanique, analyse numérique, informatique pour le temps réel, électronique, mécatronique, robotique.

LABORATOIRE D'ACCUEIL

UMR 9912 - Sciences et technologies de la musique et du son

CONTACTS

Recherche

Gérard Assayag

gerard.assayag@ircam.fr

Thomas Helie

thomas.helie@ircam.fr

Enseignement

Bruno Gas

bruno.gas@upmc.fr

CONSIGNES À RESPECTER OBLIGATOIREMENT POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

L'UPMC ayant opté pour un envoi dématérialisé des candidatures, il vous est demandé de suivre à la lettre les recommandations suivantes pour un traitement optimal de votre dossier.

L'enregistrement des candidatures se fait en deux étapes :

- **1^{ère} étape : du mardi 24 janvier 2017 à 10 heures au jeudi 23 février 2017 à 16 heures, heure de Paris**
ENREGISTREMENT de votre candidature sur l'application **GALAXIE** accessible à partir du lien ci-après : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>
- **2^{ème} étape : du mardi 24 janvier 2017 à 10 heures au jeudi 23 février 2017 à minuit, heure de Paris**
ENREGISTREMENT ET DÉPÔT DES FICHIERS composant votre dossier de candidature, à l'adresse suivante : <http://concours.upmc.fr>

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par la réglementation en vigueur (arrêtés du 13 février 2015), **au format PDF** :

1. déclaration de candidature datée et signée, téléchargeable sur GALAXIE ;
2. pièce d'identité recto/verso avec photo lisible ;
3. curriculum-vitæ (cf. article 10 au titre IV des arrêtés du 13 février 2015) ;
4. diplôme : doctorat, HDR, ou équivalent ;
5. rapport de soutenance ;
6. un exemplaire au moins des travaux, ouvrages, articles et réalisations parmi ceux mentionnés dans le CV ;
7. en cas de candidature :
 - 7a) **au titre de la mutation** : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture des candidatures ;
 - 7b) **au titre du détachement** : attestation récente, délivrée par l'employeur actuel, mentionnant l'appartenance à l'une des catégories visées à l'article 40-2 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif aux statuts des enseignants-chercheurs et la qualité de titulaire dans le corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions ;
 - 7c) **au titre d'enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification** : attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées ;
 - 7d) **au titre du 46-3** : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences régie par la décret n° 84-431 modifié du 6 juin 1984 et la durée de service effectué conformément à l'article 46-3 du décret susvisé.
8. en cas de candidature à la mutation ou au détachement dans le cadre des dispositions prévues à l'article 9-3 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 :
 - 8a) **au titre du rapprochement de conjoint** : attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin ; pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, avec :
 - si vous êtes mariés : une copie du livret de famille
 - si vous êtes pacsés : une attestation du tribunal d'instance établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, accompagné, le cas échéant, de l'acte de naissance du ou des enfants ou du certificat de grossesse
 - si vous êtes concubins : une photocopie de l'acte de naissance du ou des enfants ou des pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou du certificat de grossesse et de l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents
 - 8b) **au titre de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)** : document justifiant de votre qualité de BOE en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet de la mutation.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

Vous trouverez toutes les informations relatives au recrutement des enseignants-chercheurs sur le site de l'UPMC à l'adresse web suivante, rubrique ACTUALITÉS : <http://www.upmc.fr>

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le service qui traitera votre dossier du point de vue administratif, à l'adresse concours.ec@upmc.fr.

AUCUN DOSSIER PAPIER NE SERA ACCEPTÉ